

Paris, le **04 MARS 2020**

Madame, Monsieur,

Conformément à l'article 20-II du statut du personnel des chambres de métiers et de l'artisanat, je porte à votre connaissance la vacance d'emploi de secrétaire général suivante :

**la Chambre régionale de métiers et de l'artisanat Occitanie / Pyrénées-Méditerranée recrute au
1^{er} juin 2020**

un(e) secrétaire général positionné(e) rang 6

Les candidatures doivent être adressées au plus tard le 30 avril 2020 sous pli confidentiel à

Monsieur le Président
CRMA Occitanie / Pyrénées-Méditerranée
59 ter chemin Verdale
31240 Saint-Jean

Je vous prie de bien vouloir également transmettre cette communication au(x) secrétaire(s) général(x) adjoint(s) de votre chambre et ce, en application des dispositions de l'article 20-II précité.

Avec mes remerciements, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.


Julien GONDARD
Directeur général

*Dossier suivi par Vera Danalachi
Tél 01 44 43 10 90 / mail : danalachi@cma-france.fr*

*Destinataires : Mmes et MM. les Secrétaires généraux de CMA, CMAI, CRMA, CMAR et délégations
Copie à Mmes et MM. les Présidents de CMA, CMAI, CRMA, CMAR et délégations*